



CHEF DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE NIVEAU 3 SSIAP 3

Acquérir les compétences nécessaires aux missions de prévention et d'intervention d'un agent de sécurité incendie dans les établissements recevant du public (ERP) et les immeubles de grande hauteur (IGH).

DURÉE

Initial : 30 jours (216 heures - examen inclus)

Remise à niveau : 5 jours

Recyclage : 3 jours

PUBLIC

Postulant aux fonctions d'agent de sécurité incendie en ERP ou IGH.

PRÉ-REQUIS

Être titulaire du Bac, ou diplôme de niveau 4 de la qualification SSIAP 2 ou ERP2/IGH2.

EFFECTIF MAXIMUM

12 participants en formation initiale

15 participants en recyclage et remise à niveau

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apprentissage théorique et pratique.

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

3 ans.

VALIDATION DES ACQUIS

Diplôme SSIAP3 délivré par un organisme agréé.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Ordinateur, vidéoprojecteur, présentation Power-Point, générateur de flamme, extincteurs, quizz box, visites sur sites, livret.

RÉFÉRENCES RÈGLEMENTAIRES

Arrêté du 25 juin 1980 modifié .

Arrêté du 2 mai 2005.

AGREMENT PRÉFECTORAL

Formation diplômante SSIAP.

ACCESSIBILITE

FORVALYS s'engage à favoriser l'accès à la formation pour toutes et pour tous. Pour toute question, vous pouvez solliciter notre référente handicap.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Être capable de maîtriser les risques particuliers, les dispositions réglementaires et les mesures de prévention afin de limiter les risques d'incendie dans les Etablissements Recevant du Public (ERP) et les Immeubles de Grande Hauteur (IGH). Gérer un SSI.

CONTENU

Théorie :

- ⇒ Rôle et mission du chef d'équipe ;
- ⇒ Gestion, management d'une équipe de sécurité ;
- ⇒ Application des consignes de sécurité, gestion des incidents techniques ;
- ⇒ Manipulation du SSI : système de détection d'incendie, système de mise en sécurité incendie ;
- ⇒ Hygiène et sécurité au travail en matière de sécurité incendie ;
- ⇒ Chef de poste en situation de crise, exercices de mise en situation ;
- ⇒ Gestion des risques ;
- ⇒ Conseils techniques aux secours ;
- ⇒ Conseil au chef d'établissement ;
- ⇒ Correspondant des commissions de sécurité ;
- ⇒ Le budget du service de sécurité.

Pratique :

- ⇒ Visites applicatives d'ERP et d'IGH ;
- ⇒ Applications pratiques : Gestion du PCS/conseils techniques aux secours/visites applicatives.

Examen :

- ⇒ Jury présidé par le Directeur Départemental des Services d'Incendie Secours (DDISIS) ou son représentant et d'un chef de service de sécurité incendie.

FORMATION INTRA ENTREPRISE

Dans vos locaux selon vos disponibilités

FORMATION INTER ENTREPRISE

Dans nos locaux selon nos calendriers

Réf formation : INCE06-SP3